

# L'ASSURANCE AUTOMOBILE DES PARTICULIERS EN 2023

---

ASSURANCES DE BIENS  
ET DE RESPONSABILITÉ

### Synthèse

#### 1. En 2023, l'embellie sensible du marché automobile neuf redynamise le parc des véhicules assurés

L'année 2023 se caractérise par une hausse du parc assuré de véhicules de 1<sup>ère</sup> catégorie hors flottes : +1,2 % après une évolution historiquement faible en 2022 (+0,3 %). France entière, il est estimé à 44,8 millions de véhicules.

S'agissant des voitures particulières et commerciales neuves, les immatriculations sont orientées à la hausse après une baisse enregistrée en 2022 (+15,2 % après -7,7 %). Par ailleurs, sur ce segment, après un recul sensible en 2022, on observe une quasi-stabilité de l'évolution des immatriculations de véhicules d'occasion (-0,2 % après -13,3 % en 2022).

L'année 2023 se caractérise également par une hausse sensible des taux d'affaires nouvelles passant de 14,5 % du parc à 15,2 % traduisant une nette croissance des immatriculations de véhicules neufs mais aussi la quasi-stabilité des véhicules d'occasion. Le taux de résiliations est orienté à la hausse : 13,6 % après 13,2 % en 2022. En conséquence, le taux de couverture des contrats (taux d'affaires nouvelles / taux de résiliations) passe de 109,6 % en 2022 à 111,5 % en 2023.

Le parc des véhicules de 3<sup>e</sup> catégorie, principalement constitué des véhicules de 2 roues motorisés, enregistre une croissance comparable à celle observée un an auparavant : +2,0 % après +1,9 % en 2022 représentant ainsi 5,020 millions d'unités. Ce moindre dynamisme sur ce marché s'explique par un nouveau recul des immatriculations neuves en 2023 : (-0,7 % après -5,1 %).

#### 2. En 2023, les cotisations de l'assurance automobile confirment la reprise

En 2023, les cotisations de l'ensemble de l'assurance automobile s'élèvent à 26,2 milliards d'euros, en hausse de +5,1 % après une croissance de +3,3 % en 2022. Cette branche d'assurance représente 37 % de l'ensemble des assurances de biens et de responsabilité civile.

L'automobile des particuliers présente un chiffre d'affaires de 23,3 Md€ en 2023, dont 20,2 Md€ pour les véhicules de 1<sup>ère</sup> catégorie (en hausse de +4,5 % sur un an), 1,3 Md€ pour les véhicules de 3<sup>e</sup> catégorie (+4,9 %) et 1,8 Md€ pour les autres contrats.

La prime moyenne d'un véhicule de 1<sup>ère</sup> catégorie assuré en mono contrat s'établit à 448 € hors taxes en 2023, niveau en hausse de +3,4 % par rapport à 2022. La prime moyenne globale d'un 2 roues s'établit à 260 € hors taxes (+2,9 % par rapport à 2022).

#### 3. L'équilibre technique de la branche s'améliore en 2023

En 2023, le ratio combiné comptable net de réassurance s'établit à 98,7 % des primes pour l'ensemble du marché automobile représentant une amélioration de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2022. Cette amélioration s'explique principalement par une baisse de 5,3 points de la charge des prestations conjuguée à une hausse de 4,1 points de la charge de la réassurance.

Concernant les véhicules de 1<sup>ère</sup> catégorie, l'année 2023 se caractérise par des évolutions de fréquences selon les garanties orientées à la baisse hormis la garantie Incendie qui enregistre une hausse sensible +15,5 % par rapport à 2022.

Après une forte détérioration en 2022, la fréquence Vol s'améliore légèrement (-1,4 % après +13,8 % en 2022). L'évolution de la fréquence Dommages tous accidents est similaire à celle de la fréquence RC matériels : -1,9 % par rapport à 2022.

Par ailleurs, les coûts moyens des principales garanties sont orientés à la hausse en 2023.

De même, s'agissant des véhicules de 3<sup>e</sup> catégorie, les fréquences des sinistres sont orientées à la baisse pour la garantie Responsabilité civile tandis que pour les garanties facultatives, les fréquences se dégradent légèrement. Comme sur le segment des véhicules de 1<sup>ère</sup> catégorie, quelle que soit la garantie observée, les coûts moyens enregistrent une hausse.

### Chiffres clés

#### 1. Risque assuré

- ◆ Nombre de véhicules assurés au 31 décembre

(En milliers)	2023	Variation 2023/2022	Variation 2022/2021
<b>Ensemble des véhicules assurés en mono-contrats</b>	<b>52 875</b>	<b>+1,3 %</b>	<b>+0,4 %</b>
<b>Véhicules de 1<sup>ère</sup> catégorie</b>	<b>44 825</b>	<b>+1,2 %</b>	<b>+0,3 %</b>
Dont			
Voitures particulières	40 819	+1,2 %	+0,2 %
Véhicules utilitaires	3 541	+2,0 %	+1,3 %
Autres véhicules (camping-car, etc...)	465	+1,4 %	+0,7 %
<b>Véhicules de 3<sup>e</sup> catégorie</b>	<b>5 020</b>	<b>+2,0 %</b>	<b>+1,9 %</b>
<b>Autres véhicules assurés en mono contrats <sup>(1)</sup></b>	<b>3 030</b>	<b>+1,2 %</b>	<b>+0,3 %</b>

<sup>(1)</sup> Véhicules agricoles, véhicules de deuxième catégorie, missions, remorques, caravanes, engins spéciaux, polices garages, etc...

#### 2. Les cotisations

- ◆ Cotisations selon le type de contrat et le type de véhicule assuré

(En milliards d'euros)	2022	2023 (sd)	Répartition en 2023	Variation 2023/2022
<b>Ensemble automobile (primes émises)</b>	<b>24,9</b>	<b>26,2</b>	<b>100 %</b>	<b>+5,1 %</b>
Véhicules assurés hors flottes :	22,2	23,3	89 %	+4,8 %
- dont véhicules de 1 <sup>ère</sup> catégorie	19,4	20,2	77 %	+4,5 %
- dont véhicules de 3 <sup>e</sup> catégorie	1,2	1,3	5 %	+4,9 %
- dont autres contrats <sup>(1)</sup>	1,6	1,8	7 %	+8,8 %
Contrats flottes (hors missions)	2,6	2,8	11 %	+7,3 %

<sup>(1)</sup> Véhicules agricoles, véhicules de deuxième catégorie, missions, remorques, caravanes, engins spéciaux, polices garages, etc...

(sd) semi-définitif

- ◆ Décomposition de la prime moyenne 2023 selon la garantie

	Prime Moyenne 4 roues (**)	Répartition des cotisations	Taux d'inclusion des garanties	Prime moyenne 2 roues	Répartition des cotisations	Taux d'inclusion des garanties
RC	156 €	35 %	100,0 %	87 €	34 %	100,0 %
Dommages au véhicule	211 €	31 %	66,3 %	126 €	22 %	45,7 %
Vol	42 €	8 %	88,1 %	64 €	16 %	66,5 %
Assurance du conducteur	36 €	8 %	95,4 %	68 €	25 %	96,9 %
Autres (*)	89 €	18 %	ND	35 €	3 %	ND
<b>Tous risques</b>	<b>534 €</b>	<b>100 %</b>	<b>///</b>	<b>380 €</b>	<b>100 %</b>	<b>///</b>
<b>Globale</b>	<b>448 €</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>260 €</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

(\*) Protection juridique, TGN, etc... (Hors Assistance)

(\*\*) Véhicules de 1<sup>ère</sup> catégorie hors flottes ND : Non disponible

#### 3. Sinistralité

- ◆ Evolution des fréquences <sup>(1)</sup> et des coûts moyens suivant les garanties souscrites

	1 <sup>ère</sup> catégorie				2 roues			
	Fréquence 2023	Variation 2023/2022	Coût moyen 2023	Variation 2023/2022	Fréquence 2023	Variation 2023/2022	Coût moyen 2023	Variation 2022/2021
RC	30,0 ‰	-1,9 %	///	///	8,4 ‰	-2,4 %	///	///
- dont RC corporels	2,9 ‰	-2,1 %	///	///	2,0 ‰	-5,1 %	///	///
- dont RC matériels	27,1 ‰	-1,9 %	1 865 €	+6,2 %	6,4 ‰	-1,5 %	1 420 €	+0,7 %
Vol	4,0 ‰	-1,4 %	3 975 €	+10,8 %	8,5 ‰	+0,6 %	2 935 €	+7,8 %
Incendie	1,1 ‰	+15,5 %	5 785 €	+9,8 %	///	///	///	///
Bris de glaces	61,0 ‰	-1,5 %	675 €	+8,8 %	///	///	///	///
Dommages tous accidents	82,3 ‰	-1,9 %	2 010 €	+8,1 %	24,2 ‰	+0,7 %	2 350 €	+5,2 %

<sup>(1)</sup> La fréquence représente le nombre de sinistres avec suite pour 1 000 véhicules assurés pour cette garantie